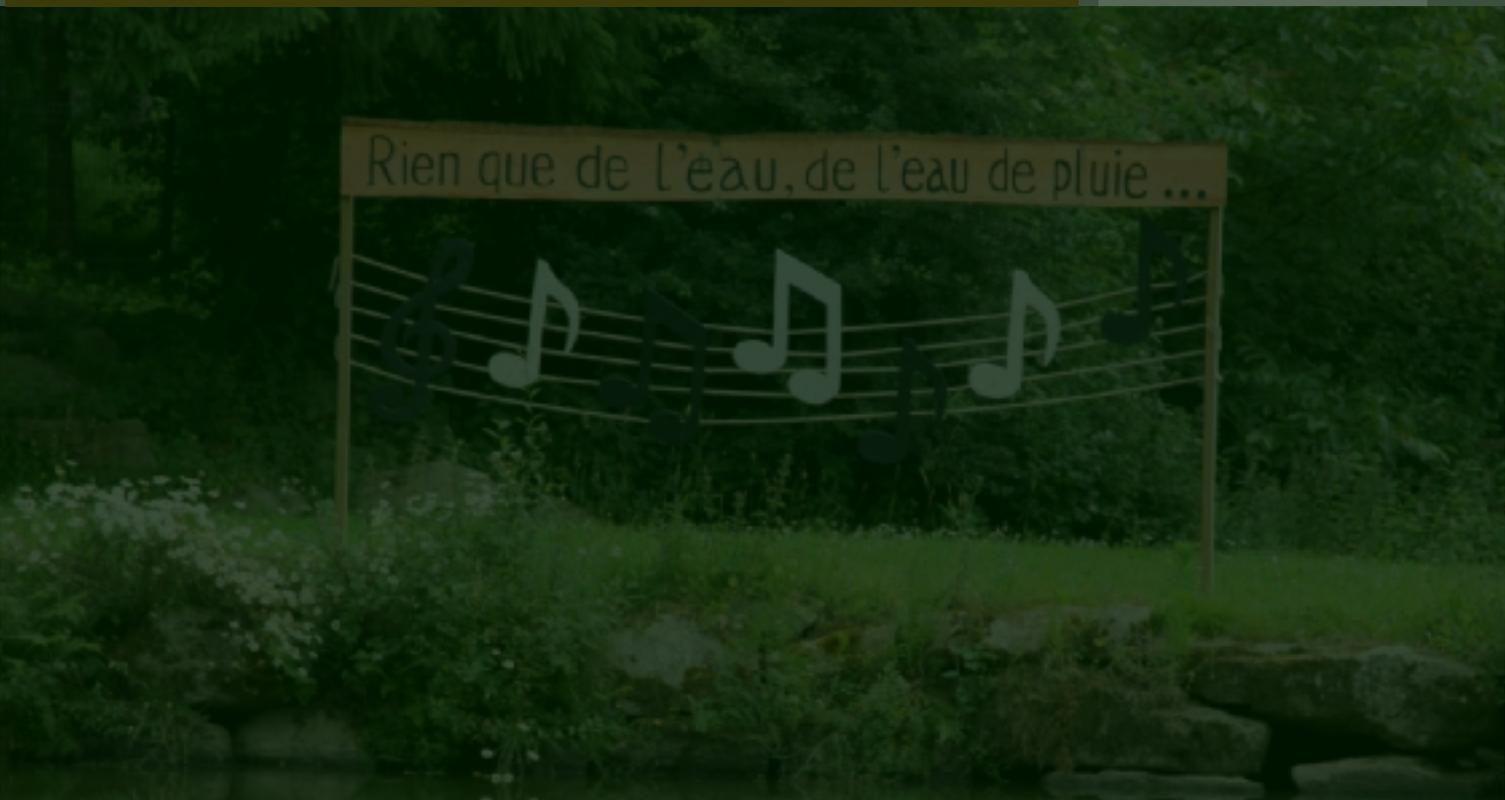




Missiriac

décembre 2024



www.mairiessimiriac.fr



Missiriac

Sommaire

HORAIRES DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

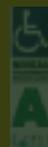
Fermée le mercredi après-midi
les semaines paires

Responsable de rédaction :
Christelle MARCY

Création - Impression :
Groupe IMPRIGRAPH
IOV Communication - Arradon

Dépôt légal n° 2700

Le mot du Maire	P. 3
Les différents travaux des élus.....	P. 4
Infos pratiques	P. 8
Vie Municipale.....	P. 11
Services à la population.....	P. 13
Les Concerts du Mercredi.....	P. 14
Faites des fleurs.....	P. 14
École Sports Nature et Découvertes	P.15
Les Nouvelles de la Médiathèque.....	P.16
Les Écoles	P. 18
L'OBC	P. 22
Vie Associative.....	P. 24
Délibérations.....	P. 29
Pêle-mêle.....	P. 35



mot du maire



Chères habitantes, chers habitants, Alors que nous approchons de la fin de 2024, prenons un moment pour revenir sur cette année marquée par des défis mais aussi de belles avancées pour notre commune.

Dans un contexte national exigeant, avec la réduction des dotations aux communes, nous restons déterminés à préserver la

qualité de vie de notre village. L'esprit d'initiative, le soutien de nos associations, le dynamisme de nos entreprises, l'agriculture durable de nos exploitants agricoles, nos services de santé, nos écoles primaires, sans oublier les bénévoles de nos services, ils sont nos alliés pour continuer à avancer, main dans la main.

Les réunions de villages, que nous avons tenues, ont rencontré un franc succès. Cela nous conforte dans la nécessité de rester proche de vous, d'écouter vos attentes et de travailler ensemble pour façonner l'avenir.

Durant cette année, plusieurs projets ont vu le jour : la signature de notre Plan Communal de Sauvegarde (PCS), les travaux de voirie qui ont permis de garantir un environnement sûr et confortable. L'entretien de nos espaces verts est renforcé avec l'arrivée de Sébastien Vettier notre nouveau paysagiste. Son savoir-faire apportera un bel éclat à notre commune, nous lui souhaitons le meilleur.

Nous poursuivons aussi nos efforts pour préserver notre patrimoine, avec les études en cours pour la rénovation de notre église. Le dossier de la maison d'assistantes maternelles avancé également, et nous espérons prochainement pouvoir proposer cette solution aux familles locales. Nous portons aussi un intérêt tout particulier au bar/tabac de notre commune, plusieurs échanges et des études sont en cours avec notre commerçant.

La santé est au cœur de nos préoccupations, et nous nous réjouissons d'accueillir deux nouveaux kinésithérapeutes, offrant ainsi des services de proximité. L'ouverture du gîte pour

tous a également été un bel ajout cette année, permettant d'accueillir familles et amis dans un cadre convivial et accessible. Enfin pour la sécurité routière, nous allons abaisser la vitesse à 50km/h dans la zone "La Secouette / Bellevue". Cette mesure vise à réduire les risques d'accidents et à améliorer la sécurité de tous.

Tout au long de l'année, avec tristesse, nous avons accompagné plusieurs de nos compatriotes, nous avons une pensée chaleureuse pour chacun d'eux.

Nous avons eu le bonheur d'accueillir des nouveaux nés, nous les recevrons pour leur offrir leur arbre de naissance lors de la cérémonie des vœux.

Dans mon engagement, je reste constante et fidèle à mes valeurs humanistes, je mets mon énergie et ma détermination pour que notre commune poursuive sa dynamique. Je suis infiniment reconnaissante envers les personnes qui se sont impliquées dans les différents projets, réalisations de notre commune lors de l'année 2024 et je sais qu'à l'aube de 2025, je peux compter sur cette même volonté pour relever les nouveaux défis qui nous attendent.

Je remercie toute l'équipe municipale, agents et élus pour leur disponibilité, l'entraide et l'harmonie qui règne au sein de notre maison communale.

Je m'adresse à présent, à chacun de vous, pour vous offrir tous mes meilleurs vœux pour l'année à venir. Je vous souhaite de garder au fond de vous l'espoir d'un avenir meilleur, chaleureux et rempli de l'amour de vos proches.

Le conseil municipal et moi-même vous donnons rendez-vous le **Samedi 11 janvier 2025 à 11h00** à la salle polyvalente pour les vœux de la municipalité.

Toujours animée par le bien vivre ensemble à Missiriac, je souhaiterais partager avec vous cette citation :

« Le village, c'est le monde en réduction, où chacun compte, où l'entraide est une force et la convivialité une valeur. » Henri Vincenot.

Christelle MARCY
Maire de Missiriac

NOCES D'OR & DE DIAMANT

En 2024, j'ai eu le plaisir de célébrer le renouvellement des vœux de mariage de Mr et Mme Tastard pour leur noces de diamant (60 ans), ainsi que de Mr et Mme Havart pour leur noces d'or (50 ans). Partager ce nouvel engagement et ces instants de bonheur avec leur famille et amis, est un privilège et je les en remercie.



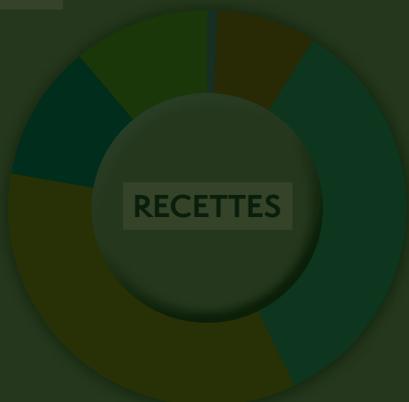
travaux des élus

Nous vous proposons de découvrir une partie des actions menées par les élus. Chaque commission travaille activement et participe aux réunions proposées par les différents organismes (O.B.C., conseil départemental, mission locale, etc). Ensuite, nos commissions communales proposent et formulent des idées à l'ensemble du conseil municipal.

BUDGET

La section dépenses de fonctionnement s'élève à 821.401 €, tandis que la section recettes de fonctionnement culmine à 995.104 €. Le budget 2023 a un excédent positif de 173.703 €.

Au niveau des investissements, la collectivité a investi dans la rénovation énergétique : menuiseries de la mairie, isolation des maisons en location, entretien des diverses voiries et curage, étude des rénovations sur l'Église. Pour cela, la commune a financé ses travaux par l'excédent de fonctionnement (173.703 €), les différentes subventions obtenues (État, région, département...) et le FCTVA (Fonds de Compensation de la Taxe sur la Valeur Ajoutée) de l'année 2022.



COMMISSION TRAVAUX & VOIRIE

> BÂTIMENTS

Suite à la pose des menuiseries par l'entreprise JOLIVET, les travaux de la salle polyvalente se poursuivent avec la pose du carrelage dans la salle du bar, dans l'ancienne cantine et dans la cuisine. L'entreprise GUIMENE et son professionnalisme ont effectué du très bon travail.



> PROJETS EN COURS

L'étude diagnostique se poursuit pour notre église avec l'entreprise ARCHAEB : plusieurs spécialistes en mobilier religieux, en tableaux, en électricité se sont succédé pour effectuer un état de l'édifice. Nous attendons les retours, et vous tiendrons informés de la suite à donner.



> TRAVAUX EN RÉGIE

Chaque année, plusieurs chantiers sont effectués en régie. Cette année, les services techniques ont réaménagé le lieu dédié désormais au cabinet des kinés. Situé dans l'ancienne salle paroissiale, nos deux professionnels évoluent dans un espace pensé pour leur activité : peinture, pose de parquet et de prises électriques et organisation de l'espace ont été réalisés par nos agents.

Au sein de la mairie, c'est le parquet à l'étage qui a été changé.



> VOIRIE

Travaux depuis juillet 2024

Après quelques temps d'études auprès du département, la traversée de route en 2 temps sur la RD168 est opérationnelle. Elle permet de relier en toute sécurité le bourg au complexe sportif tout en réduisant la vitesse des voitures sur cet axe. En parallèle, nous avons traité une partie des écoulements d'eau du parking, point sensible de ce secteur.



Dans un souci constant de sécuriser nos piétons et nos jeunes qui prennent le bus chaque matin, nous avons enfin obtenu la possibilité d'agrandir la zone d'agglomération de Missiriac à l'entrée de Malestroit sur la RD764. Grâce à cela, nous aurons la possibilité de descendre la vitesse de circulation à 50 km/h entre Bellevue et Malestroit et pourquoi pas créer des aménagements en ce sens.

Nous continuons dans les travaux de voirie avec la digue de l'étang qui menaçait de s'effondrer. La préservation de cette digue (avec son trop-plein) ainsi que de son état est d'importance puisqu'il s'agit aussi d'une réserve d'eau en cas d'incendie.



travaux des élus

ACTIVITÉS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Le CCAS permet à chaque citoyen de bénéficier de services, d'informations adaptées. Installé en mairie, le CCAS est là pour remédier aux situations de précarité ou de difficultés sociales touchant les familles, les personnes âgées, les personnes sans emploi ou encore les personnes en situation de handicap. « *Nous accueillons et orientons celles et ceux qui le sollicitent en recherchant des réponses adaptées à chaque situation sociale* ».

La Banque Alimentaire, dont la distribution a lieu le troisième mercredi du mois, est également présente pour aider ponctuellement les familles.



11 novembre, suivi du repas des aînés

Le maire, accompagné de Jean-Luc Le Breton nouveau président de l'UNC Anciens Combattants de la commune ont présidé la cérémonie commémorative du 11 novembre en présence d'un détachement de l'Académie militaire de Saint-Cyr Coëtquidan que nous remercions chaleureusement. Une cérémonie solennelle, devant un large public qui a vu l'implication des élu(e)s du conseil municipal des jeunes. Une première pour ces jeunes qui ont procédé à la levée des couleurs au Monument aux Morts. Après la lecture des messages officiels, Jean-Luc Le Breton a tenu à mettre en avant le devoir de mémoire : « *lorsque la mémoire des personnes disparaît, c'est là que l'histoire commence vraiment, que l'évènement rentre complètement dans l'histoire et que le devoir de mémoire prend tout son sens. La transmettre aux générations pour ne pas oublier, pour que la flamme de la tolérance ne s'éteigne pas et qu'elle continue de briller pour effacer les différences entre les pays afin que la paix soit plus forte que la folie de certains hommes. L'histoire est là, pour se rappeler des grands moments de l'humanité, ne pas oublier pour ne pas refaire les mêmes erreurs et revivre le passé douloureux de nos aînés, c'est pour cette raison qu'il faut continuer d'honorer nos héros* ».

Après un pot de l'amitié offert en mairie, 80 personnes se sont ensuite retrouvées au Relais du Maquis à Saint-Marcel pour le traditionnel repas des aînés. Un moment convivial et chaleureux, très apprécié de tous.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Conseil Municipal des Jeunes de Missiriac : Des élus engagés !

L'année 2024 a marqué la création du Conseil Municipal des Jeunes à Missiriac, composé de 7 jeunes, dont 5 filles et 2 garçons, âgés de 8 à 12 ans. Nos jeunes élus ont reçu leurs écharpes des mains de Mme le Maire le 21 juin dernier. À cette occasion, Christelle a souligné que : « *Le Conseil Municipal des Jeunes a pour objectif d'initier les jeunes à la démocratie et à la citoyenneté, de favoriser leur participation à la vie de la communauté pour l'intérêt général et de leur permettre de s'exprimer dans le respect constant des autres* ».



Cette initiative est également une démarche citoyenne qui vise à familiariser les enfants avec le processus démocratique : votes, débats, élections !

Depuis leur installation, le groupe s'est rapidement mis au travail. Une synthèse de toutes leurs professions de foi a été réalisée. Le groupe foisonne d'idées, et les sujets abordés sont variés, touchant à des thèmes tels que la sécurité, la préservation de l'environnement et la pratique d'activités.

L'un de leurs premiers travaux a été de trier les actions et de les classer par ordre de priorité. Leur première action, riche de sens, a été l'inscription de la devise « *Liberté, Égalité, Fraternité* » sur le fronton de la mairie.

Nos jeunes élus sont également très sensibles à la protection de la planète et à l'avenir de leur commune. Dans ce cadre, ils vous donnent rendez-vous le 3 janvier prochain pour un nettoyage de la commune.

N'hésitez pas à consulter Panneau Pocket, notre page Facebook ou notre site Internet pour connaître les horaires et venir les soutenir dans leur démarche !



En haut, de gauche à droite :
Maëlys, Méline, Axel, Louna
En bas : Louise, Chloé et Titouan

PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)

Le PCS est un outil de gestion de crise qui identifie les risques majeurs sur la commune (DICRIM) et qui décline l'organisation communale nécessaire pour alerter, informer, protéger et soutenir la population. Le PCS de Missiriac a été arrêté le 02 février 2024 en la présence de M. Stéphane Jarlégand, secrétaire général de la préfecture du Morbihan et sous-préfet de l'arrondissement de Vannes.

La version consultable du PCS et la fiche des Bons Réflexes sont disponibles en mairie ou sur le site internet : **Mairie de Missiriac - Plan Communal de Sauvegarde.**

Par la suite, le conseil municipal a délibéré la constitution d'une **Réserve Communale de Sauvegarde (RCS)**, composée de citoyens bénévoles dont le rôle est d'appuyer les pouvoirs publics dans la gestion de crise.

Pas moins de 30 Missiriacois(es) se sont portés volontaires : BEILLON Luc, BELAUD Frédéric, BOUCHET Didier, CARDIN Marie-Noëlle, CARO Jean-François, DANION Alain, DANION Marie-Annick, DESBOIS Pierre, EVAIN Joël, FEVRIER René, FRAVAL DE COATPARQUET Yolaine, GILLOT Pascal, HANGOUET Daniel, HAVART Marcel, JOSSET Bernard, JOSSET Catherine, JOSSET Robert, LAMART Régine, LE BRETON Jean-Luc, LE FLOCH Samuel, LE GALL Dominique, LE BRETON Jérôme, LECLERC Raymond, PELLERIN Jean-Paul, QUENTIN Michel, RETIF Charles, SAVARY Eliane, TREGARO Marie, TREGARO Marie-Thérèse et VIEL Aline.

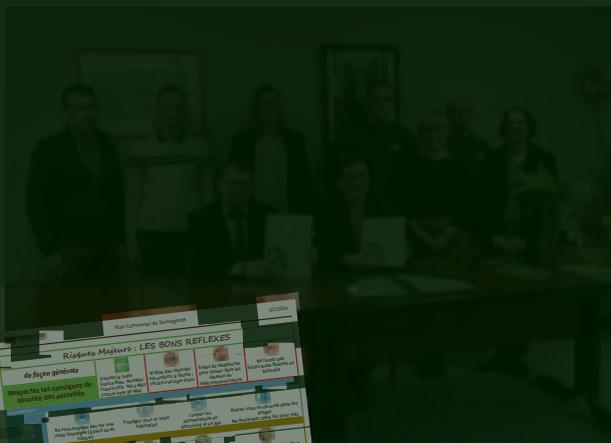
Christelle MARCY, Diane KERRAND THERY (conseillère référente PCS) ainsi que tout le conseil municipal les remercient vivement pour leur implication.

OPÉRATION ARGENT DE POCHE

Le dispositif « Argent de poche » mis en place il y a quelques années sur la commune rencontre un bel engagement de nos jeunes durant les vacances scolaires. Ils ont participé à diverses activités :

- > nettoyage des espaces verts
- > entretien du mobilier
- > aide dans l'animation des activités de l'ESND (sortie à vélo, activité d'orientation, activités sportives)

L'opération est ouverte aux jeunes de 15 à 18 ans pour des missions de 3 heures rémunérées 15 €. Elle sera renouvelée pour 2025 donc n'hésitez pas à venir vous inscrire en mairie.



N'hésitez pas à l'imprimer !

LE BIEN VIVRE ENSEMBLE

> NUISANCES SONORES

Pour donner suite à plusieurs plaintes de nos concitoyens, nous vous rappelons quelques règles.

Tapage nocturne : Pas de bruit entre 22h et 7 h du matin. Cela sous-entend aussi, que vos chiens ne doivent pas aboyer la nuit.

Horaires pour tondre vos pelouses :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h30

Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

> VOS BOÎTES AUX LETTRES

Chaque habitation doit avoir son numéro de façon lisible, afin de faciliter la distribution du courrier et surtout l'intervention des secours si nécessaire. Si vous n'êtes pas en possession de votre numéro, contacter la mairie. Votre numéro vous attend !

Nous vous remercions également de noter les noms et prénoms de votre foyer sur vos boîtes aux lettres.

L'autocollant STOP PUB sur vos boîtes aux lettres permet de réduire le gaspillage des prospectus. Un écogeste simple, à la portée de chacun. Des autocollants sont disponibles en mairie.

> VITESSES

Il serait très agréable et sécurisant de respecter les limites de vitesse dans le bourg et lors de la traversée des villages. Une réflexion sera portée sur les aménagements routiers si cela s'avère nécessaire.

> NOS AMIS LES BÊTES

Nous vous rappelons que la divagation des chiens et des chats est interdite et punie par la loi.

Nous recevons de plus en plus de plaintes et de réclamations concernant la divagation et les aboiements nocturnes.

Nous en appelons donc à la responsabilité et au civisme des propriétaires concernés pour prendre les précautions nécessaires et indispensables à la prévention de ce problème.

Nous vous rappelons à cette occasion que l'identification des animaux domestiques est obligatoire.

La commune a un partenariat sous forme de convention avec une fourrière. Si vous voyez des animaux en divagation, vous devez le signaler en mairie.

Pour info, un couple de chats non stérilisés peut engendrer jusqu'à 20 000 descendants en seulement 4 ans.

MOBILITÉ

> LE TRANSPORT À LA DEMANDE

Transport à la demande

Faciliter les déplacements des habitants



Le transport à la demande c'est un transport collectif qui fonctionne sur réservation. Il suffit de réserver son trajet par téléphone au plus tard la veille de son déplacement.

Qui peut bénéficier de ce mode de transport ?

Tous les habitants de la communauté de communes (18 à 22 ans pour les enfants non accompagnés)

Pour aller où ?

De son domicile au centre-ville/bourg d'une des 20 communes. Vous serez déposé à un point d'arrêt dans le centre de la commune, tels que : commerces, supermarchés, équipements médicaux (hôpital, clinique, pôle de santé, EHPAD), Foyer Logement, équipements sportifs (gymnase, stades), équipements petite enfance (Multi accueil, LAEP), service public (Maison France Services). Dans la limite de 20km sur le territoire d'OC

Quand ?

De lundi au samedi sauf jours fériés

	Matin	Après-midi
Trajet additionnel depuis le domicile	entre 0h et 09h30	entre 14h et 18h30
Trajet aller-retour depuis le point de départ	entre 10h30 et 12h	entre 17h et 18h30

A quel tarif ?

- 0€ par trajet (aut. de l'aller-retour)
- 0€ par trajet (aut. de l'aller-retour pour les moins de 20 ans et tarif solidaire bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire)
- Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins accompagnés d'un adulte



> LE COVOITURAGE

La Région Bretagne met à disposition un site de mise en relation pour le covoiturage du quotidien www.ouestgo.fr

À noter le covoiturage solidaire : si vous avez besoin de vous déplacer pour accéder à un emploi, faire une demande sur la plateforme. Un opérateur se charge de vous rappeler, rechercher et contacter des covoitureurs possibles. Il revient vers vous dès qu'il a trouvé une solution et vous transmet les coordonnées du covoitureur solidaire avec qui vous partagerez le trajet.



> LIGNES DE BUS OBC

Pour se déplacer sur le territoire d'OBC, 3 lignes internes s'ajoutent aux 3 lignes régionales régulières, complétées par un service de transport à la demande.

Circuits et horaires | Du 2 septembre 2024 au 4 juillet 2025

- Ligne 1 > Guer - Ploërmel
- Ligne 2 > Malestroit - Guer
- Ligne 3 > Sérent - Malestroit - La Gacilly

Les informations pratiques

- Les tickets sont à acheter dans le bus auprès des chauffeurs, et payables par carte bancaire ou en espèce et l'usager doit prévoir l'appoint.
- Les tickets sont utilisables uniquement sur le réseau Bus OBC.

Tarifs des tickets

- Unité : 2 €
- Carnet de 10 : 15 €
- Gratuit pour les enfants de 5 ans et moins (accompagnés d'un adulte ayant payé son ticket)
- Tarif réduit 50% : 1 € réservé aux moins de 26 ans et/ou aux bénéficiaires de la complémentaire santé solidarité (sur présentation d'un justificatif)

Pour plus d'informations : 02 97 75 01 02

> LE TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

Le TAD est accessible à tous les habitants de la communauté de communes, dès 11 ans pour les enfants non accompagnés, tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et des jours fériés.

Le chauffeur vient chercher l'habitant à son domicile pour le conduire à un point d'arrêt dans le centre de l'une des vingt-six communes d'OBC, dans la limite de 20km sur le territoire d'OBC. Le lieu de dépose peut être un commerce, équipement médical, salle de sport, service public... Le chauffeur vient chercher l'habitant au même endroit pour le trajet retour. Il suffit de réserver son trajet par téléphone au plus tard à 17h la veille de son déplacement. Pour un trajet le lundi, il faut réserver le vendredi.

Contact : 02 99 300 300 (appel gratuit), de 8h à 20h du lundi au samedi.

Le rendez-vous est programmé sur un créneau de 30 minutes au choix :

- entre 9h00 et 9h30 (retour entre 11h30 et 12h00)
- entre 14h00 et 14h30 (retour entre 17h00 et 17h30)

Le tarif est identique à celui d'un trajet sur les lignes de bus OBC.

DÉCOUVREZ NOTRE NOUVELLE OFFRE MOBILITÉ 2024!

- Des lignes de bus intérieures et régionales
- Un transport à la demande
- Des vélos à assistance électrique

LIGNES DE BUS OBC

3 nouvelles lignes à partir du 2 juillet 2024 (du lundi au samedi) sur les axes suivants :

- Ligne 1** : Guer - Ploërmel
- Ligne 2** : Malestroit - Guer
- Ligne 3** : Sérent - Malestroit - La Gacilly

TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD)

Transport collectif sur réservation. Ouvert aux habitants du territoire, dès 11 ans pour les enfants non accompagnés.

- Disponible tous les jours de la semaine, à l'exception du dimanche et des jours fériés.
- Du lundi au samedi (hors jours fériés) entre 8h00 et 20h00 (retour jusqu'à 21h00).
- 2€ par trajet (1€ l'aller-retour - 2€ avec le carnet de 10) et moins si accompagné d'un adulte.

VELOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

LOCATION DE VELOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Pour les habitants du territoire (à partir de 11 ans) :

- Prix location : 14,9 € (hors de 20 km) / 19,9 € (hors de 20 km) / 24,9 € (hors de 20 km)
- Prix location : 20 € (hors de 20 km) / 24,9 € (hors de 20 km) / 29,9 € (hors de 20 km)
- Réassurance par responsabilité pour tout le matériel inclus au forfait de location.

Contact : 02 97 75 01 02 (appel gratuit) - 02 97 75 01 02

LIGNES RÉGIONALES BZH

- Ligne 4 : Ploërmel - Malestroit - Guer - Sérent
- Ligne 5 : Malestroit - Guer - Sérent
- Ligne 6 : Guer - Ploërmel - Malestroit - Sérent

Retrouvez toutes les informations sur www.oust-broceliande.bzh

infos pratiques

RECENSEMENT CITOYEN, JDC & SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Chaque Français dès 16 ans doit d'abord faire le *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté (JDC)*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne pourra pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...) avant ses 25 ans.

Le Service National Universel est un service civil qui s'adresse à tous les jeunes de 15 à 17 ans souhaitant vivre une belle expérience collective, se rendre utile aux autres, créer des liens forts et découvrir un talent pour l'engagement. La participation au SNU dispense le jeune de la JDC mais pas du recensement.

LES OBJECTIFS

- ✓ Faire vivre les valeurs républicaines
- ✓ Renforcer la cohésion nationale
- ✓ Développer une culture de l'engagement
- ✓ Accompagner l'insertion sociale et professionnelle



LES ÉTAPES CLÉS

1
Séjour de cohésion

- ✓ 2 semaines
- ✓ dans un autre département

3
Engagement volontaire

- ✓ partout en France ou dans le monde selon les dispositifs
- ✓ entre 16 et 25 ans

2
Mission d'intérêt général

- ✓ 84 heures réparties au cours de l'année
- ✓ près de chez soi
- ✓ l'année qui suit le séjour de cohésion

POUR LES JEUNES DE 15 À 18 ANS... LE PASS CULTURE

C'EST QUOI LE PASS CULTURE ?

Le pass Culture est un dispositif d'aide à l'accès à la culture destiné aux jeunes âgés de 15 à 18 ans.

Sur le pass Culture, tu as droit à :

20 €	30 €	30 €
Pour tes 15 ans	Pour tes 16 ans	Pour tes 17 ans
300 €		
Pour tes 18 ans		

RÉGULATION DE LA POPULATION DES NUISIBLES

> LES RAGONDINS

Nos 5 piégeurs ont capturé 182 ragondins sur la saison 2023/2024 dont 60 uniquement sur la saison estivale. Nous les remercions pour leur dévouement.

> LES FRELONS

Pour les frelons asiatiques, n'hésitez pas à nous fournir, en mairie, le nombre de nids primaires et secondaires détruits ainsi que le nombre de frelons piégés. Ceci nous ait demandé, chaque fin d'année par le FDGDON, afin d'en faire des statistiques.

Contacts possibles pour détruire les nids :

> ANIDIET HYGIÈNE : 02 97 75 13 95

> GUÊPES ET FRELONS DE L'OUST :

06 62 33 45 68

Vous pouvez trouver d'autres désinsectiseurs référencés au FDGDON 56 pour la destruction des nids de Frelons Asiatiques sur le site : <https://fdgdon56.fr/>

Devenez assistant(e) familial(e)
Le département du Morbihan vous recrute, vous forme et vous accompagne.

REJOIGNEZ-NOUS SUR assfam.morbihan.fr

UN MÉTIER au service des enfants

MORBIHAN

NOUVEL AGENT

Après le départ de Jean Paul Pellerin, un nouvel agent paysagiste a rejoint l'équipe au sein du service technique. Sébastien Vettier, est un voisin, puisqu'il est domicilié à Bohal. Agé de 47 printemps, il aime le travail bien fait et est passionné par le jardinage, la pêche et l'observation de la nature. C'est donc tout naturellement qu'il a postulé à Missiriac. Nous lui souhaitons la bienvenue.



NOUVEAUX ARRIVANTS

Vous avez choisi MISSIRIAC pour votre commune de résidence et nous vous en remercions. Afin de vous présenter votre nouveau lieu d'habitation et nos associations, la municipalité vous invite à un pot de bienvenue **le vendredi 7 mars 2025 à 19h00**, dans la salle du Conseil à la mairie. Nous serons heureux de vous rencontrer et faire connaissance.

NOUVEAUX NÉS

Pour accueillir les nouveaux nés de Missiriac, depuis quelques années, nous leur offrons un arbre, symbole de vie, lors de la cérémonie des vœux de la municipalité. Un geste durable, qui contribue à enrichir le patrimoine naturel de notre commune. Les nouveaux petits administrés ou plutôt leurs parents pourront choisir de le planter sur le terrain familial ou sur un espace public choisi par les agents en fonction de l'arbre sélectionné. À l'heure où nous imprimons notre gazette, Missiriac comptabilise 5 naissances.

MAISONS FLEURIES

Mme Le Maire, a présidé vendredi 15 novembre la remise des prix des maisons fleuries, en présence de Sébastien Vettier responsable des espaces verts, des élu(e)s et de Fabrice Chamaillard agent de la commune de Caro, membre du jury.

Pour Christelle Marcy, « nous ne pourrions obtenir 4 fleurs sans vos jardins, tout repose sur le partage des espaces, la commune les travaille mais bien sûr vous aussi, nous y sommes sensibles et nous respectons vos choix, c'est donc un honneur de vous avoir sur la commune. Avec Isabelle Courtel, adjointe, et les deux employés de Caro et Ruffiac, nous avons parcouru notre belle commune pour évaluer de nombreuses propriétés. Au final, nous avons retenu 37 jardins avec des critères de sélection qui sont basés sur plusieurs aspects. Nous donnons une note individuelle et ensuite, nous mettons en commun nos évaluations pour établir un classement. Je rappelle que l'an dernier, notre commune a eu l'honneur de recevoir un prix national pour l'action éducative et pédagogique en partenariat avec le SEMAE, l'interprofession des semences et plants. Ce soir, chaque participant repartira avec une plante, un myrthe, un oléaria ou un feijoa.

Pour ce concours, la municipalité a décidé d'attribuer des prix spéciaux :

- > **Prix nonagénaire** : Simone Tastard
- > **Prix du jardin potager** : Robert Josset et Jean-Yves Laly, le jardin des écoliers prix de l'action éducative
- > **Prix de l'encouragement** : Anthony Monnier, Heydi Lordan, Alain Christin et Jeannine Havart
- > **Prix mellifère** : Marie-Antoinette Motay
- > **Prix du respect de l'intégration dans l'univers original** : Gérard Colin

« C'est un honneur de vous compter parmi les habitants de notre commune, car vous contribuez à son embellissement et à sa qualité de vie. Nous vous remercions pour votre engagement ».



FORMATION DÉFIBRILLATEURS

Mardi 15 octobre, la commune proposait une formation à l'utilisation de notre nouveau parc de défibrillateurs. Missiriac est désormais équipé de 2 défibrillateurs connectés Patriot connect by Restart. Nombreuses ont été les personnes à répondre positivement à cette invitation, DAE - Restart a ainsi pu former les agents municipaux et les Missiriacois.es. Merci aux citoyennes et citoyens pour leur temps passé, qui peut-être pourra sauver une vie.



OFFRE ASSURANCE SANTÉ

La municipalité a signé une convention pour proposer une complémentaire santé aux habitants de la commune.

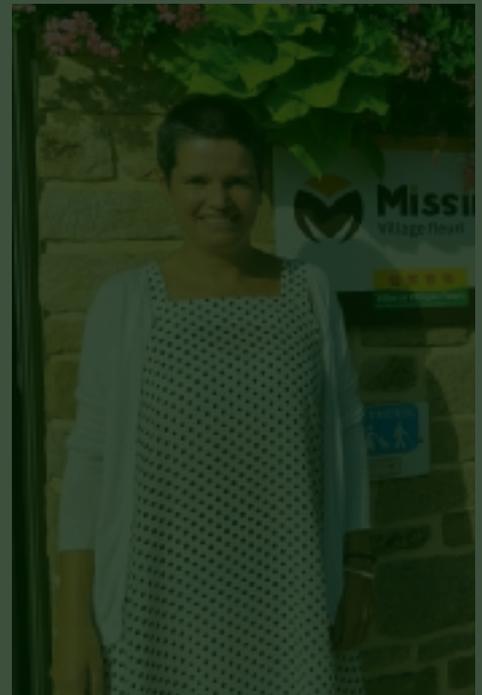
Pourquoi cette démarche ?

- > L'idée est de permettre aux habitants d'avoir accès à une complémentaire santé adaptée à leur situation, tout en bénéficiant au travers de cette convention d'un tarif minoré de 25 % pour les personnes de plus de 60 ans ainsi que pour les travailleurs non-salariés et de 15 % pour les autres. Cela sans questionnaire médical ni limite d'âge.
- > Les frais de santé augmentent et la sécurité sociale ne peut pas suivre. Trouver une solution pour être correctement remboursé des frais médicaux courants est une priorité pour tous.
- > La baisse du pouvoir d'achat entraîne certains foyers à devoir choisir entre frais de santé et autres dépenses courantes.
- > Par cette convention, la commune souhaite soutenir cette démarche à destination des habitants.

CONTACT :

Fabienne Le Bot - Tél : 06 83 99 4811

Mail : fabiennelebot78@orange.fr



services à la population



LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT DU PAYS DE PLOËRMEL

Le Conseil de Développement du Pays de Plœrmel, renouvelé en 2024, est composé de 36 bénévoles qui contribuent à la réflexion et à l'élaboration des politiques locales des territoires de Plœrmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande Communauté. Michel BESSONNEAU en est le président et Maïwenn RAULT la vice-présidente. Pour mener ses actions, il bénéficie du soutien des deux communautés de communes et de la Région Bretagne. Les membres s'investissent dans les commissions suivantes :

PATRIMOINE

Depuis 2020, cette commission poursuit le projet de la « Maison Numérique des Patrimoines » du Pays de Plœrmel.

ENVIRONNEMENT

Depuis plusieurs années, cette commission se saisit de sujets techniques pour y apporter sa contribution et les faire connaître au grand public dont le PCAET (2022), le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine (2023) et le Zéro Artificialisation Nette (2024).

La prochaine action est prévue en 2025 : un forum ouvert intitulé « Comment habiter un territoire rural demain ? »

INCLUSION-HANDICAP

Chaque année, la commission organise un événement pour sensibiliser la population aux handicaps visibles et invisibles.

France Services
Un service public de proximité et gratuit

Une équipe d'agents polyvalents vous accompagne dans les principales démarches administratives de la vie quotidienne. Les démarches sont assurées en lien avec les partenaires nationaux et locaux. Une aide disponible pour la constitution d'un dossier en ligne, la numérisation de documents et l'inscription au dossier numérique.

- Allocations familiales et sociales
- Gestion de mon espace France Travail
- Mon compte amén. fr et maia.fr
- Démarches ANRS France Terres : carte gris, permis de conduire, passeport d'identité (gratuit), demandes passeport, carte d'identité...
- Gestion de mon espace Impôts.gouv.fr
- Préparer et demander sa retraite en ligne
- Création des espaces pour les démarches "ma prime rénov" / "ma prime adapt"
- Chèque énergie : simulateur, déclaration et ren réception 0600
- Création d'adresse mail, scan, impression et lien avec les partenaires
- Postes informatiques en libre service pour ces démarches administratives.

3 lieux pour vous accueillir

- 1 **Guer**
Maison des services à l'échelle du conseil de développement
1 place DUFFÉ
- 2 **La Gacilly**
Mairie - Rue de l'Église de l'Église
35040 LA GACILLY
- 3 **Sérent**
Rue de la Chapelle et Mairie
35420 SÉRENT

Pour tous renseignements ou pour prendre rendez-vous :

- 1 **Guer** : 02 97 22 58 57
lundi : 9h-12h30
mardi : 9h-12h30 | 14h-17h30
mercredi : 9h-12h30 | 14h-17h
jeudi : 9h-12h30 | 14h-17h30
vendredi : 9h-12h30 | 14h-17h
permanences sur RDV à Auger, Béguin, Cass et Auffic
- 2 **La Gacilly** : 02 99 08 09 10
lundi : 9h-12h30
mardi : 9h-12h30 | 14h-17h30
jeudi : 9h-12h30 | 14h-17h30
vendredi : 9h-12h30
permanences sur RDV à Deshayes et St-Martin sur Oust
- 3 **Sérent** : 02 97 22 58 53
lundi : 9h-12h30
mardi : 9h-12h30 (sans interruptions)
mercredi : 9h-12h30 | 14h30-17h30
jeudi : 9h-12h30 | 14h30-17h30
vendredi : 9h-12h30
permanences sur RDV à Malzéville

Point relais :
lundi : 9h-12h30
mardi : 9h-12h30
mercredi : 9h-12h30
vendredi : 9h-12h30

Plus d'infos : franceservices@oust-broceliande.bzh

#JEUNES 16/25 ANS Mission Locale

- Des conseils pratiques pour faciliter les démarches
- Un coup de pouce au moment opportun
- Des infos sur la formation, l'orientation et la vie quotidienne
- Des offres d'emploi en direct
- Des aides financières et sociales

Nos conseillers vous accueillent à Plœrmel ou sur un de nos lieux de permanence : Guer, Josselin, Mauron, Malestroit, Sérent, La Trinité-Porhoët et Ménéac.

02 97 73 57 00
www.mlceb.org
9, rue du val 56800 PLOERMEL



les rencontres

LES CONCERTS DU MERCREDI

Les concerts du mercredi ont encore rencontré un Vif Succès cet été avec une météo très clémente. Vous avez fortement apprécié la nouvelle disposition avec l'utilisation de l'esplanade en plus de la terrasse du bar et vous avez été de plus en plus nombreux chaque mercredi.

La diversité des groupes est également appréciée de tous et nous travaillons d'ores et déjà au recrutement des groupes pour passer un aussi bel été 2025.

Ces concerts sont aussi l'occasion de vous faire participer grâce à nos 2 éco citoyens, Robert et Aline qui gèrent le rucher communal, à l'extraction du miel avec toutes les explications sur le fonctionnement de nos abeilles qui passionne petits et grands.

Malgré une récolte minime cette année, le miel a été distribué dans les écoles de la commune, la municipalité conserve également une petite part de la production afin d'offrir un petit pot de miel aux mariés.



FAÎTES DES FLEURS

Le 23 juin dernier, les ruelles de Missiriac ont pris de belles couleurs. Exposants et amoureux de la nature s'étaient donnés rendez-vous pour animer cette 3^{ème} édition de la Faîtes des Fleurs. Cette année, diverses animations étaient proposées : ateliers Land Art, dessins, photos, cyanotype. Des paysagistes et pépiniéristes ont pu échanger avec les visiteurs. L'association Polen a également proposé des ateliers en rapport avec la nature : une activité sur le toucher et sur l'odorat des légumes du jardin, une découverte de quelques plantes aromatiques, un atelier de fabrication de mottes avec des semis de salades, une expo sur la biodiversité. Bref, la diversité des stands a permis un réel succès de cette manifestation. Les acteurs locaux ont joué leur rôle dans cette réussite : les bénévoles des associations, les bénévoles de la Médiathèque, les élus sans oublier nos apiculteurs et notre professeur de lettres, Jean-Yves. La journée s'est clôturée par une jolie déambulation de brouettes et de vélos fleuris. Sourires, échanges, applaudissements, musique et bonne ambiance se sont côtoyés toute la journée. Vous pouvez d'ores et déjà noter sur votre agenda 2025 la date de la 4^{ème} édition : le 22 juin.





ÉCOLE SPORTS NATURE ET DÉCOUVERTES

L'École Sports Nature et Découvertes a ouvert ses portes cette année aux vacances d'hiver, de printemps, d'été et d'automne. Pendant toutes ces journées, les enfants ont pu participer à des activités en lien avec la nature, le fleurissement et le sport. Cet été, les Jeux Olympiques ont rythmé les journées : visite du stade d'eaux vives à Cesson-Sévigné, rencontre avec les kayakistes olympiques de plusieurs nations, participation à des Olympiades, découverte de sports olympiques comme le golf.

Cet automne, tout comme au printemps, une animation jardinage était proposée à nos jeunes pousses. Sébastien, notre jardinier, a pu transmettre aux jeunes les techniques et instructions pour les semis. Les apprentis ont ainsi planté les belles fleurs qui vont embellir le bourg au printemps. Prochains rendez-vous en février pour de nouvelles aventures !!



la médiathèque

Les nouvelles



La zicothèque



Soirée sport & corps



Le cubetto robot



Contes de la Samain



Atelier chapeau de sorcière



Atelier heaumes



Pommes de pin géantes

Avec son portail <https://mediatheque.missiriac.fr>, la médiathèque vous propose gratuitement de nombreux services : les prêts de livres, CD et DVD, 4 PC en libre accès, les ateliers et expositions, les spectacles, la grainothèque, les revues ou formations en ligne. Nos acquisitions et le fond de la médiathèque départementale du Morbihan permettent d'avoir constamment des nouveautés. N'hésitez pas à venir partager vos coups de cœur avec nous pour le plaisir de tous.

Nous organisons aussi la récolte des supports culturels tels que livres, cd ou dvd dont vous voulez vous séparer. Nous stockons vos dons puis Book Hémisphère (coopérative écocitoyenne à but non lucratif et entreprise d'insertion) vient régulièrement les récupérer.

Automne 2024, ça s'est passé à la médiathèque :

Cet automne fut riche de nombreux événements et ateliers. Bonne humeur et simplicité étaient encore au rendez-vous.

La Zicothèque a rencontré un grand succès: le prêt d'instruments de musique a permis à de nombreux « amateurs » de s'essayer à la musique. Qui n'a pas rêvé de jouer de la guitare électrique ou de l'accordéon ? Et bien c'était possible pendant ces 4 derniers mois.

En parallèle, nous avons reçu **une exposition sur la science et le sport** pour la fête de la science avec une conférence sur le corps et le sport animée par **Thomas DULAU** (kinésithérapeute récemment installé à Missiriac) et **Sébastien RIO** (sportif de haut niveau en handbike). Merci à eux de nous avoir proposé un peu de leur savoir et de leurs expériences.

Dans le domaine du numérique, nous avons mis à disposition un petit robot « **Le Cubetto** » qu'il fallait programmer. Petits et grands s'y sont essayés pour leur plus grand plaisir !

Qui dit automne, dit halloween ou **Samain**... nous avons eu l'honneur de recevoir cette année la **Confrérie des conteurs de Brocéliande** qui nous a offert un festival de contes. Quelle soirée ! Les places se sont arrachées et le public aussi bien que les conteurs étaient ravis. Espérons qu'ils reviendront l'année prochaine avec tout leur talent et autant d'émotions.

Un **atelier « chapeaux de sorcière »** est venu marquer ce temps d'Halloween.

Puis novembre : un **Château fort** a envahi la médiathèque à la plus grande joie de tous. Le Moyen-Âge étant le fil rouge de cette année 2024-2025, nous avons l'espoir d'éditer un livret sur les aventures d'un enfant de Missiriac à cette période.

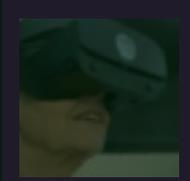
La **fabrication de heaumes** et l'observation des armes du Moyen-Âge en ont été la continuité.

Pour Noël, la pomme de pin est à l'honneur avec un concours d'animaux en pomme de pin, une décoration exubérante et la fameuse fête de Noël du **dimanche 15 décembre**. Comme d'habitude, un atelier cuisine en famille, puis des contes de Noël. Mais cette année, à la suite des histoires des ados conteurs, un conteur professionnel est venu animer cette fin d'après-midi. Un bien beau Noël !

LES EXPOS & LES MALLES THÉMATIQUES

Janvier / Février :

- > La SWEET BOX :
3 casques de réalité virtuelle



Mars :

- > Expo "Créer une BD avec Gaspard"
- > Malle "Enluminure" des archives départementales



MÉDIATHÈQUE DE MISSIRIAC

Rue du Clos Minio - 56140 MISSIRIAC
Tél. 02 97 73 76 24
Mail : bibliotheque-missiriac@orange.fr
Site : www.mairiemissiriac.fr
Facebook : médiathèque missiriac

HORAIRE D'OUVERTURES :

- > Mardi : 16h30 - 17h30
- > Mercredi : 14h30 - 18h30
- > Jeudi : 10h30 - 12h00
- > Samedi : 10h00 - 12h00
- > Vacances scolaires :
mercredi : 14h30 - 17h00
samedi : 10h00 - 12h30

DÉBUT D'ANNÉE 2025

JANVIER

- Mer. 08** **L'heure du conte** / 3-6 ans / 16h-17h
Histoires de rois avec le kamishinai
- Mer. 15** **Atelier vitrail** / 6-14 ans / 15h-17h
Atelier créatif pour réaliser un vitrail
- Du 24 jan. au 21 fév.** **SWEET BOX : malle immersive de réalité virtuelle** / 8-99 ans adapté aux adultes
*Toutes les heures d'ouverture
Faire un saut en parachute ou se promener dans les plus beaux jardins... : 3 CASQUES et 180 films vous attendent !*
- Ven. 24** **Soirée nuit de la lecture : courtes histoires**
0-99 ans / 18h-20h
Apéro d'histoires drôles, tendres ou effrayantes avec la participation d'un guitariste sur le thème du patrimoine
- Sam. 25** **Bricolo-science : bâtisseurs de cathédrales**
8-14 ans / 11h-12h
Atelier technique et scientifique : monter une voûte en ogive avec du béton cellulaire

FÉVRIER

- Mar. 04** **Soirée pyjamas** / 3-7 ans / 19h-20h
*Histoires de chevaliers et de princesses.
En pyjamas, dans le grand lit de la médiathèque*
- Jeu. 06** **Biblio-bébé** / 0-3 ans / 10h45-11h45
Histoires de chevaliers et de princesses avec le tapis de lecture
- Mar. 25** **Soirée ciné-pyj'** / 7-14 ans / 19h-20h
*Une soirée pyjamas pour les plus grands :
en pyjamas ou pas, diffusion de 3 courts métrages*

MARS

- Jeu. 06** **Biblio-bébé** / 0-3 ans / 10h45-11h45
"Le printemps arrive"
- Mer. 12** **L'heure du conte** / 3-6 ans / 16h-17h
Contes traditionnels revus et corrigés
- Mer. 19** **Atelier enluminure** / 8-99 ans adapté aux adultes
15h-17h / Avec la malle des archives départementales,
pour écrire comme au Moyen-Âge
- Sam. 29** **Bricolo-science** / 8-14 ans / 18h-20h
*Les progrès techniques du Moyen-Âge :
agriculture, moulins, tissage et imprimerie*

les écoles

ÉCOLE PAUL GAUGUIN

L'école Paul Gauguin est un établissement scolaire public géré par le SIGSP (Syndicat Intercommunal du Groupe Scolaire Public) regroupant plusieurs communes.

L'école dispose de différents locaux dans les anciens et nouveaux bâtiments. Les 6 salles de classes sont équipées d'un tableau numérique. Nous avons également 1 salle de motricité, 1 salle informatique et 1 centre documentaire (BCD).

C'est une école de centre-ville qui nous permet d'avoir un accès rapide et régulier avec les structures comme le cinéma, la médiathèque du Pass'Temps, la piscine....

L'école Paul Gauguin a accueilli le 2 septembre ses élèves, provenant des communes de Bohal, Malestroit, Missiriac, Pleucadeuc, Ruffiac, Saint-Laurent-sur-Oust et Saint-Marcel, répartis en 6 classes. Une nouvelle enseignante, Emma Aizpurua, est en charge des CE2 et CM1.

Les projets se dessinent incluant les rituels : le cinéma une fois par trimestre, la médiathèque du Pass'Temps (6 séances par classe), la piscine à partir du CP, une journée à Sarzeau dans la colonie de l'amicale laïque de l'école, le cross d'octobre.

D'autres projets sont mis en place, pour exemple, pour les maternelles autour de la santé du sport et de l'alimentation, avec les professionnels de santé de la maison médicale de Malestroit. Une journée au poète ferrailleur de Lizio pour les plus grands.

Projet « Bouge ton Miam » avec les maternelles et l'équipe des professionnels de santé de Malestroit (infirmières, médecin, orthophoniste, kinésithérapeute et diététicienne). Ces derniers viendront toutes les trois semaines d'octobre à avril à l'école pour sensibiliser les enfants des bienfaits au quotidien de l'alliance entre activité physique, alimentation équilibrée et éveil sensoriel.

Les parents seront associés et pourront intervenir à la maison médicale dans le cadre d'un atelier cuisine et d'une réunion d'informations et d'échanges.

La première séance a eu lieu le 10 octobre avec une infirmière et un kinésithérapeute pour une pratique autour de l'activité physique. C'était super.





Dans l'univers de Robert Coudray ou « poète ferrailleur »

Depuis le début de l'année, les élèves de la classe de CM1/CM2 travaillent sur le thème « machins, machines et autres bidules ». En classe, ils réfléchissent, dessinent, testent et élaborent des machines fantastiques qui seront exposées dans un cabinet de curiosités au Pass'Temps en fin d'année scolaire. Il était, alors, incontournable, de visiter le parc du poète ferrailleur et de découvrir son histoire afin de comprendre le processus de création.

Cette sortie s'est déroulée mardi 8 octobre, et depuis plus rien n'arrête l'imagination des élèves.

Après la pause déjeuner, certains ont pu tester le Carrousel artistique et atypique conçu et réalisé par l'artiste sur l'esplanade de la mairie, inauguré en avril 2024.

De retour en classe, les élèves ont visionné des passages du film réalisé par Robert Coudray « Je n'demande pas la lune, juste quelques étoiles » pour clôturer cette belle journée.



Le traditionnel **cross**, instauré depuis quelques années a eu lieu, le jeudi 17 octobre. Il a marqué la fin de la première partie de l'année scolaire.



Lors de **la semaine bleue**, semaine nationale des personnes âgées et des retraités, les élèves de la classe de CM1/CM2 ont rendu visite aux aînés de l'EHPAD de Malestroit. Ce moment intergénérationnel n'est pas le premier et les résidents nous attendent pour une prochaine session en 2025 ! Les élèves avaient préparé leur voix : ils ont lu 5 poèmes de Prévert, un album de jeunesse sur la seconde guerre mondiale et ont terminé en chantant La tendresse de Bourvil et La jument de Michao.



les écoles

ÉCOLE SAINTE-THÉRÈSE

> LA RENTRÉE

Nous accueillons 73 élèves cette année à l'école Sainte Thérèse : 34 en maternelles avec Natacha Thibault (remplacée en ce début d'année par Nathalie Gomez), 18 élèves en CP/CE1 avec Céline Gicquel et 23 en CE2/CM1/CM2 avec Cathy Le Blanc.

Cette année, nous travaillerons sur le thème du cinéma. Les enfants réaliseront des créations qui seront visibles lors d'une exposition du réseau le 22 mars 2025.

Comme l'an dernier, nous nous rendons à la piscine à Malestroit avec les élèves du CP au CM2 pendant 10 séances.

L'atelier jardin continue, toujours avec l'aide de Robert Josset. Comme chaque année avec la récolte de septembre nous ferons un peu de cuisine !

> SEMAINE DU JARDINAGE AVEC POINT VERT



En mars, lors de la semaine du jardinage, la jardinerie « Point Vert » de Malestroit a accueilli les élèves du CP au CE2. Elle a organisé et animé gratuitement des ateliers pédagogiques de jardinage. Avec l'arrivée du printemps, ce fut une belle découverte des plantes. Les élèves ont pu ainsi manipuler, sentir et être sensibilisés à l'environnement. Un grand merci pour cette initiative.



> POTAGER

Comme chaque année, avec l'aide de Robert, les élèves ont pu s'occuper de leur potager. Ils ont pu ainsi semer, planter des légumes pour ensuite les ramasser. Les élèves en profitent pour faire l'école dehors. Merci à Robert ainsi qu'aux amis de l'école qui viennent lui prêter main-forte. Ces moments sont très appréciés.



> LA SEMAINE DU GOÛT

À l'occasion de la semaine du goût, les élèves de maternelle ont pu tourner sur trois ateliers : un atelier gustatif, un atelier en lien avec le toucher et un dernier atelier pour réaliser une salade de fruits avec les fruits de saison.



> RENCONTRES SPORTIVES



Les élèves du cycle 2 ont pu se rendre à Pleucadeuc en fin d'année scolaire pour rencontrer les élèves des autres écoles du secteur. Lors de cette journée sportive ils ont pu faire différentes activités qui ont toujours autant de succès.

Le 3 juillet les élèves de CM1/CM2 de l'ensemble du réseau de Malestroit se sont retrouvés au stade de Missiriac pour la rencontre sportive de fin d'année. Différents ateliers se sont succédé tout au long de la journée : lancers, sauts, courses, sport collectif... Une course relais inter-écoles a clôturé l'après-midi. Belle ambiance sur le terrain de foot !

> SPECTACLE DE NOËL



Mi-décembre, tous les élèves de l'école Sainte Thérèse ont pu présenter leur spectacle de Noël devant leurs familles. Thème incontournable en cette année 2024 : les Jeux Olympiques ! Des préparatifs tout au long de la période de novembre – décembre où les élèves ont dû apprendre leur danse, leur texte pour les plus grands et réaliser les décors à la peinture.



> SORTIE SCOLAIRE : UNE JOURNÉE À BRANFÉRÉ

Le 27 juin 2024, le car nous attend devant l'école pour aller passer la journée à Branféré.

En arrivant au parc, la classe maternelle a rendez-vous à « la ferme des tout-petits ».

Les plus grands, eux, partent pour un circuit découverte de 2 heures, chaque classe avec un guide animalier.

Quelle découverte ces chiens de prairie, la maison des rhinocéros.... Les girafes et leur long cou nous impressionnent. Nous sommes attristés par ce gros phoque qui ne trouve pas de maison d'accueil. Toutes les explications des guides ont été très intéressantes.



L'O.B.C.

(de l'Oust à Brocéliande Communauté)

EXTENSION DU SIÈGE D'OBC

De l'Oust à Brocéliande communauté a engagé des travaux d'extension de son siège à Malestroit en novembre 2023. Les travaux, auto-financés sur les fonds propres de la communauté de communes, vont notamment permettre d'accueillir des partenaires de la collectivité.



AU CENTRE DU PROJET : LE PÔLE SANTÉ ET LE PAYS DE PLOËRMEL-CŒUR BRETAGNE

Ces travaux sont l'occasion de réorganiser l'accueil et les services actuels de la communauté de communes. Mais avant tout, ils vont permettre d'accueillir des partenaires d'OBC dans l'extension. Ils verseront un loyer dont le montant couvrira les coûts de construction avec un amortissement sur quinze ans.



MORBIHAN VERT LA MARQUE D'ATTRACTIVITÉ D'OBC

Mardi 5 novembre 2024, de l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) a dévoilé sa marque d'attractivité « Morbihan Vert », à l'ensemble des forces vives du territoire rassemblées autour d'une table ronde sur le thème « Vivre, travailler et innover dans le Morbihan Vert ». Issue de deux années de travail avec les élus, les services de la collectivité et les acteurs du territoire, cette marque d'attractivité a pour objectif initial de pallier un manque de notoriété du territoire malgré son dynamisme et ses nombreux atouts.

De l'Oust à Brocéliande Communauté est issue d'une fusion de trois communautés de communes, comprenant 26 communes pour près de 40 000 habitants, sans ville centre mais constituée des trois communes polycentriques suivantes : Guer, La Gacilly et Malestroit. Les années passant, un consensus a émergé sur le fait que la dénomination de la communauté de communes ne facilite pas sa localisation et ni son appropriation par les habitants et les entrepreneurs malgré leur attachement au territoire.

À la recherche d'une identité

Dans le contexte actuel « d'exode urbain » où confinement et télétravail rebattent les cartes sur les envies des français et des entreprises, les élus ont souhaité engager un travail sur l'identité du territoire et son positionnement à travers une étude sur son attractivité.

« Morbihan Vert » : des valeurs partagées

De ces échanges est née la marque d'attractivité « Morbihan Vert ». Pour les élus d'OBC, au-delà de faciliter la localisation, elle symbolise leur engagement à soutenir un développement équilibré de ce territoire où il fait bon vivre. Maintenir, ancrer et attirer des populations, nécessite d'œuvrer à la mise en place de politiques sociales, économiques, touristiques, culturelles et écologiques.

DÉCHETS

La commune de Missiriac faisait partie de la première vague de distribution de bacs jaunes et nous avons pu tester ce nouveau mode de collecte.

À part quelques petits ajustements au cas par cas, le déploiement s'est plutôt bien passé et l'ensemble des habitants commence à adopter ce nouveau fonctionnement.

Pour rappel, la redevance incitative ne sera effective qu'en 2026 avec une facturation blanche en 2025.

Alors un grand bravo à tous pour vous être adaptés et merci à tous ceux qui œuvrent dans le bon sens à un moment où la collecte et surtout le traitement de nos déchets n'a jamais coûté aussi cher.

COMPOSTEURS :

Un tiers des déchets contenus dans notre poubelle sont des biodéchets ! Aussi, pour aider la population à composter, de l'Oust à Brocéliande Communauté s'est engagée depuis de nombreuses années dans l'incitation au compostage des biodéchets à travers la distribution gratuite de composteurs.

Chaque foyer peut disposer gratuitement d'un composteur (80 cm² pour une hauteur de 1 m).

Pour retirer son composteur, il est obligatoire de s'inscrire au préalable sur l'un des créneaux proposés en se connectant sur le site internet d'OBC :

www.oust-broceliande.bzh

rubrique « environnement » puis « déchets » et « les biodéchets ».



CONTACT SERVICE DÉCHETS OBC :

Tél. 02 97 75 01 02

dechets@oust-broceliande.bzh

LE RELAIS PETITE ENFANCE

UN SERVICE DE PROXIMITÉ GRATUIT

Le Relais Petite Enfance est un service de proximité, gratuit et ouvert aux parents, assistants maternels, aux gardes à domicile et aux candidats à l'agrément.

Après des parents :

- > Informe sur les différents modes d'accueil du territoire : multi accueils, assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile, ...
- > Présente les modalités d'accueil : démarches administratives en fonction du mode d'accueil (CAF, Pajemploi...), estimation du coût, réglementation du contrat de travail...
- > Accompagne et écoute tout au long de la recherche du mode d'accueil et de l'accueil de l'enfant.

Après des professionnels :

- > Accompagne les assistants maternels et les gardes d'enfants à domicile dans l'exercice de leur profession
- > Informe sur la réglementation, les droits et les devoirs
- > Propose et anime des temps collectifs
- > Organise des actions de professionnalisation : formation continue, soirées d'échanges, conférences, projets spécifiques lors des temps collectifs...

Après des candidats à l'agrément :

- > Informe sur la procédure d'agrément, l'exercice du métier, les actions du RAM...

Les animatrices vous accueillent sur rendez-vous du lundi au vendredi dans la permanence de votre choix.

CONTACT :

Tél. 02 99 08 05 09
relaispetiteenfance@oust-broceliande.bzh

EN ROUTE AVEC LE VAN "NINA ET SIMON.E.S"

Tout en jaune, le van « Nina et Simon.e.s » ne passe pas inaperçu.



Tel est l'objectif de ce véhicule coloré et accueillant qui va à la rencontre de celles et ceux qui souhaitent parler d'égalité, de violences, de sexualité, de genre...

Anonymat, gratuité et bienveillance garantis !

**NINA
& info-écoute-conseil
SIMON.E.S**

De l'Oust à Brocéliande Communauté a souhaité participer au déploiement du dispositif « En Voiture Nina et Simon.e.s » porté par le Centre d'Informations des Droits des Femmes et des Familles (CIDFF). Ce projet pilote s'appuie sur une logique d'aller au-devant des habitants de notre territoire avec un van itinérant afin de lutter contre les violences intrafamiliales, sexuelles et sexistes.

Lieu d'écoute et/ou d'accueil pour toute personne sans distinction de genre et d'âge, il permet d'échanger sur des questions autour de l'égalité femmes-hommes, de l'accès aux droits, de la sexualité, de l'insertion, des violences... À son bord, on peut parler de tout, sans tabou, boire un thé ou un café, trouver une oreille attentive. En effet, il s'agit d'un lieu où l'on peut parler ou chercher des informations sur les violences mais aussi la sexualité, le genre, l'accès aux droits, l'égalité... L'accueil est sans- rendez-vous, anonyme, confidentiel, bienveillant et gratuit.

INFORMATIONS :

Retrouvez toutes les informations et permanences sur Facebook :
@Ninaetsimones56

PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

Le PCAET est un outil de planification stratégique et opérationnel de développement durable dans les domaines de la maîtrise de la consommation énergétique, du développement des énergies renouvelables, de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique.

En 2024, les élus de chaque commune du Morbihan ont défini sur leur territoire des Zones d'Accélération des Énergie Renouvelables, autrement dit des zones d'implantations potentielles de production d'énergies renouvelables afin de contribuer à l'objectif d'autonomie énergétique fixé par la Région Bretagne dans le SRADETT (Schéma Régional D'Aménagement et de Développement Durable et d'Égalité des Territoires), à savoir multiplier par 7 la production d'énergies renouvelables d'ici 2040.

Sur Missiriac, 3 zones potentielles ont été identifiées :

- > L'ancienne décharge de Mellet qui accueillera prochainement un parc de panneaux photovoltaïques au sol
- > Le parking de la société Entremont ainsi que la zone de la station d'épuration pour l'installation d'ombrières

Les travaux de la commission Environnement continueront en 2025.

Cadastre solaire - de l'Oust à Brocéliande Communauté

Afin d'aider les particuliers et professionnels intéressés par l'installation de panneaux solaires en toiture, l'OBC s'est doté d'un outil informatique permettant, en fonction de l'ensoleillement, de l'environnement, de la pente ... d'évaluer le potentiel de production d'électricité en toiture.

- > Rendez-vous sur <https://www.siterre.fr/broceliande/#/>
- > Indiquez votre adresse postale
- > Cliquez sur votre toiture pour connaître son potentiel de production d'énergie solaire



CLUB DES PRIMEVÈRES

Bientôt à la retraite ? ou déjà en retraite ?

Le club des Primevères de Missiriac est fait pour vous !

Nous avons pour but de créer du lien social. Ouverte à tous, notre association permet de rompre l'isolement. C'est un lieu où il fait bon vivre. Beaucoup d'activités y sont proposées.

Toutes les semaines, nous nous retrouvons pour jouer à la belote, au triomino, ou encore au scrabble.

Tout au long de l'année, nous organisons des rencontres avec d'autres clubs, des repas, un café gourmand, des sorties qui sont des journées vraiment pas comme les autres !

Nous proposons également des animations lors de temps forts comme à Noël ou au moment de la galette des Rois. Quoi de mieux pour tisser des liens d'amitié et pour favoriser le bien-être, que de se retrouver ?

CONTACT :

N'hésitez pas à nous rejoindre. Tous les mardis après-midi à la salle polyvalente.

Renseignements au 06 80 20 54 41



COMITÉ DES FÊTES

Le comité des fêtes célèbre ses 50 ans en 2025

L'année qui se profile aura une saveur particulière au comité des fêtes avec un anniversaire qui sera fêté comme il se doit ! 50 années d'existence, ce n'est pas rien ! Après une mise en sommeil, le comité des fêtes a relancé ses activités sous la présidence de Marcel Havart en mai 1975. Le bureau prépare une programmation spéciale qui est actuellement en réflexion. La date de ce temps fort n'est pas encore définie mais les contours se dessinent au sein des réunions de bureau. Le circuit de la Grée à La Gaudinaye a accueilli sa première course en août 1975. Plusieurs « enfants du pays » se sont disputés des victoires à l'image de Yannick Coué en 1977, Eric Malivet en 1983, ou encore deux futurs champions Laurent Fignon qui a gagné en 1978 et Laurent Madouas en 1986. Le traditionnel repas du comité, précédé de la randonnée pédestre aura lieu le 10 août. Comme à l'accoutumée, Missiriac recevra sur ses terres une nouvelle manche sportive cycliste le 27 avril prochain sur le circuit du bourg. Deux rendez-vous à inscrire d'ores et déjà sur les agendas. Le comité des fêtes peut toujours s'appuyer sur son équipe de bénévoles qui répond toujours présent que ce soit sur l'épreuve cycliste d'avril comme sur la randonnée et le repas du mois d'août. Un grand merci à tous et toutes !



WAH YANTEE YOGA

COURS DE YOGA



Yoga de la **conscience** et de la **joie**, le Kundalini Yoga est une pratique **psychocorporelle holistique** dans laquelle nous explorons les **postures**, le **souffle**, la **danse**, la **méditation**, mais aussi, le **son**, la **voix**, les **mantras** et la **relaxation**.

Grâce à des techniques simples mais puissantes, éveillez **l'énergie vitale** lovée à l'intérieur de vous ! Venez expérimenter, quel que soit votre **niveau**, votre **corps** ou votre **âge**. "Un corps libéré, un mental apaisé."

Missiriac • Salle Polyvalente : > Mercredi 18h - 19h15 et 19h30 - 20h45 > Vendredi 9h15 - 10h30

INFOS & CONTACT : Tél. 06 18 17 12 01 / wahyanteeyogabzh@gmail.com

MUSCLES & FORME

L'Équipe de MUSCLES ET FORME vous accueille :

> Lundi - Mercredi - Vendredi - Samedi et dimanche de 9h30 à 12h

> Lundi - Mercredi - Vendredi de 17h30 à 20h

Dans la bonne humeur et la convivialité.

Espace Musculation : Abdominaux, pectoraux biceps ou fessiers, venez sculpter votre corps sur nos machines.

Cardio-Training : Optimisez votre endurance, nos vélos, elliptiques, rameur et tapis de course sont à votre disposition.

LE DIMANCHE MATIN

Cours de Crossfit : Entraînement intense alliant musculation et cardio... durée environ 1h.

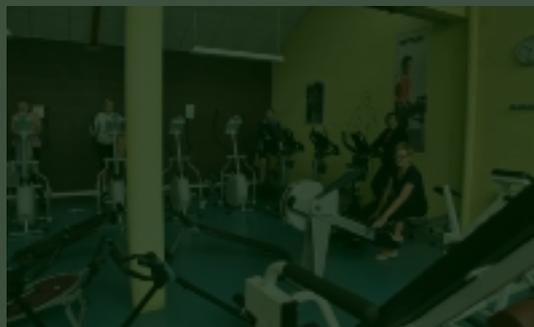
Choisissez le programme qui vous convient parmi ceux proposés par nos différents appareils et à vous de jouer.

Prix : 18 € d'adhésion + 150 € de cotisation soit 168 € pour 1 an

RENSEIGNEMENTS :

Administratif : Mme Claude PAUL - 06 07 80 25 28

Sportif : Mr. Gwen HUET - 07 70 12 93 34



CLUB DE GYMNASTIQUE

Les cours de gymnastique et d'entretien pour adultes ont repris en septembre sous la houlette de Camille.

Ils se déroulent le jeudi soir de 19h à 20h à la salle polyvalente. Ils sont ouverts à toutes et à tous, débutants ou confirmés.

Renforcement musculaire, abdos, fessiers, cardio...

Le tout dans la bonne humeur. Venez nous rejoindre, cours d'essai possible.

AS CARO MISSIRIAC

> SECTION ÉVEIL GYMNIQUE

Cette section est ouverte aux enfants, à partir de 4 ans. Les séances se déroulent le mardi soir, pendant la période scolaire (donc pas pendant les petites et grandes vacances). Les cours sont dispensés par Mathias Gastinault, éducateur sportif diplômé, assisté de Youna Rougié, bénévole. Les enfants s'essaient à la poutre, au mini-trampoline, au pédalo, aux barres parallèles, aux exercices d'équilibre, de sauts... tout cela dans la bonne humeur et tout en s'amusant.

Les horaires :

17h15 à 18h15, pour les enfants de 4 à 6 ans
18h15 à 19h15, pour les 6 ans et +

Il est toujours possible de venir découvrir cette activité et de faire une séance "découverte" gratuite, avant de s'inscrire.

CONTACT :

Catherine Josset au 06.69.62.22.04
ou par mail à cjosset61@gmail.com



> SECTION FOOTBALL

Nous avons entamé cette saison avec environ 40 licenciés seniors. Les matchs aller ont lieu à Caro jusqu'à fin janvier 2025 et les matchs retour se dérouleront à Missiriac pour la 2^{ème} partie de saison.



Fort de sa 1^{ère} place synonyme de montée la saison dernière, l'équipe A joue cette année en 1^{ère} division de district. Le niveau est forcément plus compliqué mais les joueurs s'accrochent pour essayer de se maintenir à ce niveau. Les entraînements sont dirigés par Alexis Bousso et le management de l'équipe le dimanche par Dimitri Monnier, assisté par Florian et Michel Josset.

L'équipe B encadrée par David Boclaud et Adrien Le Bel, est quant à elle en 3^{ème} division de District. Elle ne démérite pas même si pour le moment les résultats ne sont pas au rdv, les joueurs ne lâchent rien.



Nous continuons d'étoffer notre section jeune avec la création cette année d'une équipe en catégorie U8/U9, constituée de 11 enfants et encadrée par Yoann Piel et Sébastien Masson.

Nous avons conservé la catégorie des U6/U7 des tous petits avec 7 enfants dont 5 nouveaux, équipe toujours gérée par Régis Josset. Les enfants, des garçons et des filles âgés de 5 à 8 ans, sont très assidus aux entraînements du mercredi assurés par Noël Collineau et Éric Marchand. Ils progressent énormément et nous espérons les voir évoluer encore de nombreuses années au sein du club. Ils participent les samedis à des plateaux, sortes de petits tournois, au cours desquels ils affrontent d'autres équipes du secteur.



Nous avons également des joueurs, dans les catégories allant de U13 à U17 qui jouent au groupement du Pays de Malestroit, une entente de 5 clubs (Caro-Missiriac, Le Roc St André, Pleucadeuc, Ruffiac-Malestroit et USSAC) qui nous permet de mettre en commun nos forces vives et ainsi maintenir des équipes localement dans ces catégories pour lesquelles chacun individuellement nous ne pourrions y arriver.

N'hésitez pas à venir encourager nos jeunes et moins jeunes les samedis et dimanches après-midi, les programmes de chaque week-end sont disponibles sur nos pages Facebook et Instagram. Nous rappelons que les inscriptions sont toujours possibles, jeunes comme seniors, même en cours d'année et nous invitons d'ores et déjà les parents qui souhaiteraient inscrire leurs enfants (à partir de l'année de ses 5 ans) la saison prochaine.

CONTACT :

Régis Josset, président du club - 06.63.86.11.52.

> SECTION BASKET

Cette saison sportive, a bien commencé, avec les bons résultats sportifs des équipes, en raison de l'assiduité des jeunes aux séances d'entraînement qui se déroulent dans les deux salles des sports de CARO et MISSIRIAC. Ainsi qu'à l'engagement des coachs-entraîneurs qui consacrent du temps pour faire progresser techniquement les jeunes.

Cette saison, nous avons cinq équipes engagées en championnat, pour 52 licenciés.

La première phase de championnat va se terminer fin décembre. Pour la seconde phase, toutes les équipes devraient accéder aux poules hautes. Cinq jeunes suivent une formation d'arbitres clubs. Tous les matchs de championnat, se jouent à la salle de Missiriac, les vendredis soir pour les seniors, et le samedi après-midi : venez les encourager.



CLUB ASTRO

Cette nouvelle année est une période charnière et d'optimisation pour le développement du club d'astronomie et de l'observatoire de Missiriac.



Dans l'objectif de maintenir, de développer nos activités de découverte et de vulgarisation de l'astronomie, nous allons travailler sur plusieurs points :

- > L'entretien de l'observatoire
- > La création d'un chemin d'astronomie de 6 km représentant notre système solaire, du soleil à Pluton, est envisagé avec le club de randonnée de Missiriac.
- > L'installation d'une petite antenne, pour compter le passage des météorites et des échanges avec les clubs d'astronomie de Lourdes près du Pic du Midi et d'Angers.
- > Le 5 avril 2025 : Journée portes ouvertes du Club Astro
- > Du 20 au 22 juin 2025 : rassemblement des clubs amateurs d'astronomie de Bretagne

Le but de l'association est de diffuser entre ses membres les connaissances scientifiques et la pratique dans les différents domaines de l'astronomie, d'initier ses membres débutants, sensibiliser le grand public à l'astronomie et la promouvoir auprès des établissements scolaires en réalisant des expositions et de maquettes à caractère didactique.

Nos activités se déroulent le vendredi soir à partir de 21 h à l'observatoire du stade municipal, ou nous répondons aux besoins des adhérents sur le matériel d'astronomie, pour observer le ciel, la nuit ou le jour.

Un échancier des événements astronomiques sur la saison vous sera présenté, avec le programme des principaux rendez-vous. Un diplôme d'astronomie vous permettra de tester vos connaissances sur l'univers, votre expérience sur l'observation du ciel et l'utilisation du matériel. La photographie du ciel étoilé vous sera aussi proposée par nos passionnés, des conférences avec des experts de la NASA, et la participation à la nuit des étoiles en août.

Vous souhaitez nous rejoindre ? La 1^{ère} visite découverte est gratuite et 5 € la soirée ponctuelle.

Cotisations annuelles :

Famille : 90 € / Adulte : 55 €
Etudiants, handicapés et enfants : 25 €



CLUB PHOTOS DU PAYS DE MALESTROIT

La photo pour le plaisir et le partage.

Ouvert à tous dès 18 ans, tous niveaux, tout type d'appareils, y compris téléphones portables.

Réunion tous les 1^{ers} lundis du mois de 20h à 22h à la salle Le Refuge de Missiriac.

1 à 2 sorties par mois

Présidente : Michèle Dupé
Secrétaire : Gwen Le Corguillé
Trésorière : Sandrine Guillaume

CONTACT :

Tél. 06 01 77 41 61
clubphoto.pdm@gmail.com



les délibérations

Sur notre site internet, tous les comptes rendus des conseils municipaux sont visibles dans l'onglet « la mairie, séances du conseil ». Ils sont également disponibles en mairie.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 JANVIER 2024

OBJET : Bail "Gîtes pour tous"

La Résidence des Ormes située 1 rue des Fourmenteries, anciennement petite unité de vie pour personnes âgées dépendantes, est aujourd'hui inoccupée.

Il est proposé de conclure avec la société dénommée "GITES POUR TOUS",

Un bail commercial de droit commun d'une durée de neuf années entières et consécutives à compter de la date de signature du bail, moyennant un loyer annuel, hors TVA, de trente mille euros (30 000,00 €), indexé tous les ans selon l'évolution de l'indice des loyers commerciaux, avec une franchise de loyer d'un mois (le mois suivant la signature du bail).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- ▶ **Autorise Madame Le Maire à signer le bail par acte authentique, avec la société dénommée "GITES POUR TOUS", ou toute personne morale qui pourrait s'y substituer, selon les modalités ci-dessus indiquées**
- ▶ **Approuve la franchise d'un mois de loyer**
- ▶ **Autorise Madame Le Maire à effectuer toutes les démarches nécessaires en lien avec ce dossier**

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2024

Annule et remplace délibération n° 2023-12-04

OBJET : Aménagement d'une traversée piétons RD N° 168- Approbation du projet, plan de financement et demande de subvention

Les membres du Conseil Municipal :

Madame le Maire présente le projet d'une traversée piétons sur la route départementale n° 168.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- ▶ **Approuve le projet d'une traversée piétons sur la RD n° 168**
- ▶ **Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous**
- ▶ **Autorise le Maire à effectuer les demandes de subventions au titre des « mobilités douces » et des amendes de police**

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES	HT
Travaux CHARIER	39 826,52 €
Éclairage sécurisation parking CDELEC	3 639,92 €
TOTAL DES DÉPENSES	43 466,44 €

RECETTES	
Dispositif départemental "Mobilités douces" 50 %	21 733,22 €
Amendes de police	Selon enveloppe
TOTAL RECETTES	
Autofinancement	

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2024

OBJET : Participation au capital de (S.C.I.C.) Société Coopérative d'Intérêt Collectif

Madame le Maire propose que la commune prenne une participation au capital de la SCIC « Gîtes pour tous ». Les principes généraux des statuts :

- > Nom de la société : Gîtes pour tous
- > Forme juridique : SCIC
- > Objet principal : Développer l'offre de tourisme d'hébergement à l'attention des groupes de personnes en situation de handicap
- > Siège social : Pôle d'activités de Technellys -165 Rue de la Montagne du Salut 56600 LANESTER
- > Durée : 99 ans
- > Capital social : 30 600 €
- > Présidence de la société : Thomas DELOISON

Il est donc proposé une prise de participation de 70 parts sociales à 100 €, soit 7 000 €.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, avec 12 voix POUR

- ▶ **Approuve le principe d'entrer au capital de la SCIC avec 70 parts soit 7 000 €**
- ▶ **Approuve les statuts de la SCIC**
- ▶ **Autorise Madame Le Maire à souscrire 70 parts sociales et à signer tout acte nécessaire à sa gestion ultérieure**
- ▶ **Autorise Madame le Maire à signer les statuts et à prendre tous les actes nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération**
- ▶ **Désigne Christelle MARCY pour représenter la commune, pour la durée du mandat en cours, au sein de l'assemblée générale de la SCIC**
- ▶ **Inscrit le montant à payer au budget principal, exercice 2024 – chapitre 26 – compte 266 pour 7 000 € en dépenses d'investissement**
- ▶ **Les recettes correspondant aux revenus en tant qu'actionnaire seront affectées au chapitre 76 « Produits financiers »**

les délibérations

OBJET : Constitution d'une réserve communale dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde

La loi du 13 août 2004 de modernisation de la sécurité civile souligne notamment que la sécurité civile est l'affaire de tous. Elle rappelle que si l'État est le garant de la sécurité civile au plan national, l'autorité communale joue un rôle essentiel dans l'information et l'alerte de la population, la prévention des risques, l'appui à la gestion de crise, le soutien aux sinistrés et le rétablissement des conditions nécessaires à une vie normale.

Pour aider l'autorité municipale à remplir ces missions, la loi offre la possibilité aux communes de créer une « réserve communale de sécurité civile », fondée sur les principes du bénévolat et placée sous l'autorité du maire, dans les conditions fixées par le code général des collectivités territoriales. Cette réserve de sécurité civile a vocation à agir dans le seul champ des compétences communales, en s'appuyant sur les solidarités locales. Elle ne vise en aucune manière à se substituer ou à concurrencer les services publics de secours et d'urgence. De la même manière, son action est complémentaire et respectueuse de celle des associations de sécurité civile, caritatives, humanitaires ou d'entraide.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal :

► Décide de créer une réserve communale de sécurité civile dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde, chargée d'apporter son concours au maire en matière :

- d'information et de préparation de la population face aux risques encourus par la commune ;
- de soutien et d'assistance aux populations en cas de sinistres ;
- d'appui logistique et de rétablissement des activités.

OBJET : Approbation de la gestion du receveur Budget Commune

Les membres du Conseil Municipal :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2023 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2023.

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ces écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2023, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant que les opérations sont régulières ;

- 1° - Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2023 y compris celle relative à la journée complémentaire ;
 - 2° - Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2023 et ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
 - 3° - Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;
- déclarent que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2023 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

OBJET : Approbation du compte administratif - Budget Commune

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2023, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

- 1° - lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :
- 2° - Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée, du bilan de sortie aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- 3° - reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
- 4° - Arrête les résultats tels que définis ci-dessous.

Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		118 367,80 €	82 385,24 €		82 385,24 €	118 367,80 €
Opérations de l'exercice	825 019,26 €	876 916,39 €	158 290,27 €	275 825,28 €	983 309,53 €	1 152 741,67 €
TOTAUX	825 019,26 €	995 284,19 €	240 675,51 €	275 825,28 €	1 065 694,77 €	1 271 109,47 €



Libellé	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats de clôture		170 264,93 €		35 149,77 €		205 414,70 €
Résultats à réaliser						
TOTAUX CUMULÉS						
RÉSULTATS DÉFINITIFS		170 264,93 €		35 149,77 €		205 414,70 €

Considérant qu'aucun conseiller ne s'est opposé à la désignation de **Samuel CARDIN**, Adjoint aux finances, pour assurer la présidence du conseil, Madame le Maire devant quitter l'assemblée le temps du vote, le conseil municipal **adopte le compte administratif 2023 par 13 voix pour.**

OBJET : Affectation du résultat d'exploitation du compte administratif 2023 - Budget Commune

Le conseil municipal, après examen du compte administratif 2023, vu l'excédent de fonctionnement et d'investissement, il est décidé de reporter les montants de la façon suivante

- ▶ **76 731,34 en recettes de fonctionnement au compte 002**
- ▶ **153 921,51 en dépenses de fonctionnement au compte 023**
- ▶ **211 901,39 en recettes d'investissement au compte 1068**
- ▶ **153 921,51 en recettes d'investissement au compte 021**

OBJET : Vote des taux des Impôts Directs Locaux 2024

Madame Le Maire présente l'état 1259 comportant les bases prévisionnelles, les produits prévisionnels de référence, les allocations compensatrices et mécanismes d'équilibre des réformes fiscales.

Le taux de la taxe d'habitation, voté à compter de 2023 ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

En conséquence, Madame Le Maire propose de maintenir les taux.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité par 14 voix Pour

▶ Décide de fixer les taux communaux pour l'année 2024 comme suit :

- Taxe foncière bâti : 32,66 %
- Taxe foncière non bâti : 47,10 %
- Taxe d'habitation : 12,93 %

OBJET : Commune - Vote du Budget Primitif 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2024 conformément au tableau ci-dessous. Le budget est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	881 694,66 €	953 268,66 €	542 764,53 €	471 694,66 €
Opérations d'Ordre	158 305,34 €	86 731,34 €	87 235,47 €	158 305,34 €
TOTAL	1 040 000 €	1 040 000 €	630 000 €	630 000 €

Nombre de membres présents : 12 - Pour 14 (2 pouvoirs) - Contre : 0

OBJET : Lotissement Résidence des Fontaines - Vote du budget primitif 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2024 conformément au tableau ci-dessous. Le budget est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	-	99 770,40 €	99 314,57 €	-
Opérations d'Ordre	103 073,38 €	3 302,98 €	-	99 314,57 €
TOTAL	103 073,38 €	103 073,38 €	99 314,57 €	99 314,57 €

Nombre de membres présents : 12- Pour : 14 (2 pouvoirs) - Contre : 0

les délibérations

OBJET : Lotissement Le Hameau La Danse des Blés – Vote du budget primitif 2024

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter le budget primitif pour l'exercice 2024 conformément au tableau ci-dessous. Le budget est équilibré en recettes et dépenses aux montants de :

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Opérations réelles	42 833,21 €	-	-	-
Opérations d'Ordre	-	42 833,21 €	-	-
TOTAL	42 833,21 €	42 833,21 €	-	-

Nombre de membres présents : 12 - Pour : 14 (2 pouvoirs) - Contre : 0

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MAI 2024

OBJET : Commande publique : adhésion de la collectivité au groupement de commandes relatif aux contrôles et à la maintenance des bâtiments coordonné par de l'Oust à Brocéliande

Madame le Maire rappelle au conseil municipal que des contrôles et de la maintenance sont obligatoires dans les bâtiments communaux. Le marché M2002 arrivant à échéance au 31 décembre 2024 et pour faciliter les démarches administratives des communes membres de l'Oust à Brocéliande Communauté (OBC) et leur organismes, OBC propose de constituer un nouveau groupement de commandes pour le contrôle et la maintenance de leurs bâtiments. Les modalités de fonctionnement de ce groupement de commandes sont indiquées et expliquées dans la convention de groupement de commande, jointe à la présente délibération.

Le marché est référencé M2412 et les prestations sont réparties en 20 lots, attribuées par marchés séparés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

► Souhaite s'inscrire au groupement de commandes pour les lots suivants :

Lots	Intitulé du lot	Montant max. annuel HT
1	Vérification et entretien des moyens d'extinction	500 €
3	Vérification des alarmes incendies	700 €
4	Vérification et entretien des dispositifs de désenfumage	700 €
5	Vérification des installations électriques et bornes de recharges électriques	500 €
9	Vérification et entretien des ventilations mécaniques contrôlées	800 €
13	Contrôles des équipements sportifs et aires de jeux	100 €

► Décide, en signant la convention jointe, d'adhérer au groupement de commande pour « les contrôles et la maintenance de bâtiments » coordonné par OBC

► S'engage à régler les sommes dues au titre des accords-cadres dont la commune est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget

► Désigne Alexandre ROUGIÉ (Titulaire) et Thierry LAMART (Suppléant) pour siéger à la commission de Groupement de commandes

► Autorise le Maire, à signer toutes pièces ou documents nécessaires à l'exécution de cette décision

OBJET : Vote des subventions 2024

Société de chasse - Association - 5 piègeurs (170 x 5)	1 350 500 850
Les rencontres	6 000
Amicale des anciens combattants	250
Comité des fêtes	700
Club des primevères	700
Loisirs et culture	600
Ligue contre le cancer	150
A.D.A.P.E.I. (Papillons blancs) VANNES	35
Banque alimentaire VANNES	150
Les restaurants du Cœur	50
Association des donateurs de sang	40
ADMR de MALESTROIT	550
ADMR de RUFFIAC	1 801
Canoë Kayak MALESTROIT	50
CARO-MISSIRIAC Association sportive	1 800
Club photo	150
Rock en Mi	200
L'outil en main - RUFFIAC	50

APEL École Ste Thérèse	500
Harmonie St Marc	100
TOTAL	15 226

OBJET : Demande de subvention du Collège St-Julien

Madame le Maire donne lecture du courrier du collège St-Julien pour des séjours linguistiques et culturels. Il sollicite une subvention pour financer les séjours des élèves domiciliés sur la commune.

Séjours	Nombre élèves
Angleterre	7
Irlande	2
Espagne (Cordoue et Salamanque)	13
Allemagne	1
	23 x 15 = 345

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal,

► **décide de voter une subvention de 15 € par élève pour ces séjours, à savoir, pour 23 élèves, soit 345 €.**

OBJET : Département du Morbihan : Appel à participation financière - 2024

Madame le Maire donne lecture du courrier reçu du Département du Morbihan relatif à l'appel à participation financière pour 2024 dans le cadre du financement du fonds de solidarité pour le logement. Le montant s'élève à 0,10 € par habitant. Elle est affectée au financement de l'accès et du maintien dans le logement. Pour notre commune, la participation s'élève à 121,40 €.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

► **décide de participer pour un montant de 121,40 €**

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2024

OBJET : Projet de centrale solaire sur le site de Mélet

Madame le Maire expose : Par délibération du 15 avril 2024 le conseil municipal a décidé de lancer l'appel à candidature sur forme « d'appel à projet » qui a été publié le 29 avril 2024 dans le journal « Ouest France Morbihan ».

La société INERSYS « investisseur » propose de réaliser un parc solaire (photovoltaïque) sur les parcelles communales ZE n° 12 et ZE n° 104 soit une superficie de 12 355 m².

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, toutes explications entendues :

► **Décide de retenir l'entreprise INERSYS pour le projet de centrale solaire**

OBJET : Avis enquête : Plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage du Blavet et du canal de Nantes à Brest

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que la région Bretagne a déposé auprès de la Préfecture

du Morbihan un dossier de demande d'autorisation environnementale relatif au plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage du Blavet et du canal de Nantes à Brest.

Notre commune figure dans le périmètre de l'enquête publique. Un arrêté inter préfectoral prescrivant une enquête publique du 10 juin 2024 au 10 juillet 2024 à la mairie de Malestroit, département du Morbihan (siège de l'enquête).

L'arrêté d'avis d'enquête a été affiché en mairie le 24 mai 2024 et pendant toute la durée de l'enquête.

Le conseil municipal est invité à donner son avis sur la demande d'autorisation environnementale.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

► **Émet un avis favorable**

OBJET : Subvention « Les Joggeurs Éclairés

Madame le Maire donne lecture d'un courrier de l'association « Les Joggeurs Éclairés » sollicitant une subvention afin de les soutenir pour l'achat de matériel haute visibilité pour courir en toute sécurité sur les routes et chemins communaux.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

► **Décide d'attribuer une subvention d'un montant de 200 €**

OBJET : Tarifs « École Nature Sport et Découverte »

Madame le Maire indique aux membres du conseil municipal que l'École Nature Sport et Découverte accueille des enfants extérieurs à la commune. Faut-il appliquer un tarif pour les enfants extérieurs ?

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

► **Décide d'appliquer la gratuité pour tous les enfants**

► **Décide d'appliquer un tarif pour les sorties extérieures**

Fixe le tarif à 10 € la journée et 5 € la 1/2 journée pour tous les enfants.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AOÛT 2024

OBJET : S.I.G.S.P. : Convention de Délégation de Gestion

Madame le Maire donne lecture de la proposition de convention de délégation de gestion avec la ville de Malestroit.

Après débat entre les élus sur le montant forfaitaire prévu à l'article 3 de la convention, il est proposé de fixer le montant du coût annuel à 40 000 €. Ce montant évoluera chaque année en fonction de l'indice GVT de la fonction publique territoriale.

Un bilan financier et technique sera réalisé chaque année au 31 décembre.

La mise en application de la convention sera effective à compter du 1^{er} juillet 2024. Le montant forfaitaire facturé pour l'année en cours sera proratisé en fonction de la date d'application de la convention.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

► **Approuve la convention de délégation de gestion avec la commune de Malestroit**

► **Autorise Mme le Maire à signer la convention**

les délibérations

OBJET : S.I.G.S.P. : Désignation d'un nouveau délégué

Madame le Maire propose de nommer un nouveau délégué suppléant au comité syndical.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Désigne Alexandre ROUGIÉ

OBJET : R.G.P.D. : Désignation d'un délégué à la protection des données

Madame le Maire indique aux membres du conseil municipal que Mr RACHEZ du Centre de Gestion du Morbihan est intervenu au mois de juin 2024.

Le Règlement Général sur la Protection des Données Personnelles (R.G.P.D.) est entré en vigueur le 25 mai 2018 dans l'ensemble des pays de l'Union européenne et s'applique à toutes les collectivités territoriales.

Considérant que, à ce titre, le RGPD impose notamment aux collectivités de désigner un délégué à la protection des données.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal,

- Désigne Franck LE CALLOCH, délégué à la protection des données

CONSEIL MUNICIPAL DU 10 SEPTEMBRE 2024

OBJET : Adhésion à la nouvelle charte d'entretien des espaces des collectivités

La commune de MISSIRIAC s'est engagée depuis plusieurs années dans l'amélioration des pratiques d'entretiens et de désherbage de la voirie et des espaces verts.

Depuis 2011, une charte d'entretien des espaces des collectivités était mise en place par la Région Bretagne et était évalué par le Syndicat Mixte du Grand Bassin de l'Oust.

En 2023, cette charte a été révisée pour y ajouter la charte + Nature qui vise à mettre en avant les actions de la commune en faveur de la réduction des déchets verts, de la gestion de l'eau, de la biodiversité et de la communication. Pour chaque critère, un nombre de point est attribué et permet d'évaluer la commune en fonction de trois niveaux.

Il est proposé au conseil municipal de prendre une délibération concernant l'adhésion à cette charte.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- S'engager dans la charte
- Autorise Madame le Maire à signer cette charte

OBJET : Avenant aux travaux de la RD n° 168

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, concernant le devis supplémentaire de l'entreprise Charier pour des travaux de réseaux d'eaux pluviales et la création de trottoirs à la demande du département, le montant du devis s'élève à 6 000 € HT.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'unanimité,

- Décide de conclure l'avenant
- Autorise le Maire à signer l'avenant

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2024

OBJET : Location des terres – Fermage – Année 2024

Vu l'indice applicable pour les loyers 2024,

Le Conseil Municipal fixe comme suit les loyers pour l'année en cours, Samuel CARDIN s'abstient pour cette délibération.

Nom	2023		2024	
	Indice	Loyer	Indice	Loyer
Samuel CARDIN	116,46	376,56	122,55	396,25

OBJET : Salle des Sports : achat de menuiseries extérieures – Approbation du projet, plan de financement et demande de subvention

La salle des sports a été construite en 1993.

Après quelques intrusions et afin de sécuriser les lieux il est nécessaire de changer les menuiseries extérieures et ainsi intégrer la transition environnementale afin d'améliorer l'efficacité énergétique.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal : avec 14 voix POUR

- Approuve le projet d'achat des menuiseries extérieures de la salle des sports
- Approuve le plan de financement prévisionnel présenté ci-dessous
- Autorise le Maire à effectuer les demandes de subventions auprès des différents organismes

PLAN DE FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

DÉPENSES	HT
Remplacement des menuiseries extérieures	22 355,69 €
TOTAL DES DÉPENSES	22 355,69 €
RECETTES	
PST 25 %	5 588,92 €
TOTAL RECETTES	5 588,92 €
Autofinancement	16 766,77 €

**TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION PANNEAUPOCKET
POUR RECEVOIR LES INFOS ET ALERTES DE VOTRE COMMUNE**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle



- 1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette.
- 2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.
- 3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".
- 4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le de côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

L'application est gratuite, et votre téléphone vous demandera de renvoyer une carte SIM, cliquez sur "panneau votre choix" et PanneauPocket.

Missiriac
56140

Infos Pratiques Mairie

Adresse de la Mairie :
6 rue Édouard-Rolland
56140 Missiriac

Contactez la Mairie :
Téléphone
02 97 25 16 14

E-mail
accueil@missiriac.fr

Site Internet
<https://mairiemissiriac.fr>

Notre page CNVVE

Notre Page Facebook

Et si être retraité n'était
**ne jamais oublier
ses lunettes ?**

**ATELIER
MÉMOIRE**

Gratuit

Conférence 27 janvier - de 14h à 16h
Suivi d'un atelier de 7 séances, tous les lundis
Salle polyvalente - Rue du Clos Minio - Missiriac

Inscriptions et renseignements au
06 09 82 61 48 ou accueil@missiriac.fr



**NETTOYONS NOTRE COMMUNE
MISSIRIAC**



**VENDREDI 3 JANVIER
À 14H**

RDV: SALLE POLYVALANTE

MUNISSEZ-VOUS DE GANTS ET DE GILETS JAUNES

pêles meles



www.mairiemissiriac.fr

